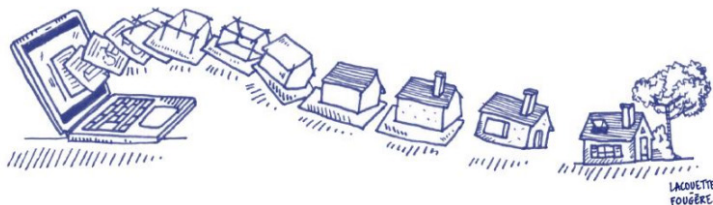




DÉPOSER MON PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE



Les communes de Bugéy-Sud sont prêtes à recevoir vos demandes de permis de construire, de déclaration préalable de travaux ou de certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.



BUGEYSUD
Communauté de communes

Une adresse unique :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/communesList>

Rendez-vous sur le site internet de votre commune ou de la communauté de communes Bugey Sud pour accéder au lien du service en ligne et à toutes les informations.

Une fois déposée, votre demande sera transmise au service instructeur par voie dématérialisée.

Quels sont les bénéfices du service en ligne ?

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer

aux horaires d'ouverture des mairies : Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

Et toujours...

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !

Ce dispositif concerne les communes de : Andert-et-Condon, Arboys-en-Bugey, Artemare, Arvière-en-Valromey, Belley, Béon, Brégnier-Cordon, Brens, Ceyzérieu, Champagne-en-Valromey, Chazey-Bons, Contrevoz, Cressin-Rochefort, Culoz, Cuzieu, Flaxieu, Groslée-Saint-Benoît, Haut-Valromey, Izieu, Magnieu, Marignieu, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gélignieux, Parves-et-nattages, Peyrieu, Polliu, Prémeyzel, Saint-Germain-les-Paroisses, Talissieu, Valromey-sur-Séran, Virieu-le-Grand, Virignin, Vongnes.



Plus d'informations sur www.ccbugeysud.com
Tél. 04 79 81 41 05  



logo
commune

